

# LE SECTEUR DES COSMÉTIQUES : POINT FORT DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



Etude économique

Mai 2023

A S T E R *è* S  
études, recherche & conseil économique

# PRÉAMBULE

---

Le cabinet ASTERES a été mandaté par la FEBEA pour mener une étude sur le secteur des cosmétiques en France.

Les équipes d'ASTERES bénéficient d'une totale indépendance dans la conduite de cette mission. Les sources de l'ensemble des données utilisées sont disponibles dans l'étude.

La présente note n'engage que le cabinet ASTERES. La FEBEA ne saurait être tenue responsable des propos avancés par les économistes d'ASTERES.

# SOMMAIRE

---

## 1 LES ENTREPRISES DES COSMÉTIQUES : UN TISSU DENSE RÉPARTI SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Démographie totale : plus de 7 500 entreprises de cosmétiques

Démographie par branches : une majorité d'entreprises dans le commerce

Performance : avantage aux entreprises anciennes et appartenant à un groupe

## 2 L'ACTIVITÉ DES COSMÉTIQUES : UNE HAUSSE STRUCTURELLE

Activité totale : 68 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Activité par branches : un secteur centré sur la fabrication de cosmétiques

## 3 L'EMPLOI DANS LES COSMÉTIQUES : DES SALARIÉS NOMBREUX ET BIEN RÉMUNÉRÉS

Emploi total : plus de créations directes qu'indirectes

Emploi par branches : un nombre de salariés élevé dans le commerce de détail

Spécificités de l'emploi dans la fabrication de cosmétiques : salaires élevés et féminisation

## 4 DEUX SPÉCIFICITÉS DES COSMÉTIQUES : UNE INNOVATION EFFICACE ET DES EXPORTATIONS DYNAMIQUES

Innovation dans les cosmétiques : une stratégie efficace

Exportations de cosmétiques : un atout pour le commerce extérieur français

## MÉTHODOLOGIE

## BIBLIOGRAPHIE

# SYNTHÈSE

---

**Le secteur des cosmétiques français est représenté par quelque 7 500 entreprises et 13 800 établissements.** Il s'agit en grande majorité de petites structures, les ETI et les grands groupes ne représentant que 3 % des entreprises du secteur. Pour environ les deux-tiers d'entre elles, les entreprises de cosmétiques sont localisées dans les régions, avec une présence marquée dans les Dom-Tom. La démographie du secteur est dynamique, avec environ 2 200 créations nettes d'entreprises au cours des dix dernières années. Le secteur des cosmétiques se divise en quatre branches, avec 1 200 entreprises présentes dans la production de matières premières agricoles, 900 dans la fabrication, 2 000 dans le commerce de gros et 3 400 dans le commerce de détail. Parmi l'ensemble des entreprises du secteur, celles qui sont les plus anciennes et adossées à un groupe dégagent les meilleures performances.

**L'activité totale du secteur des cosmétiques est estimée par Asterès à 68 milliards d'euros de chiffre d'affaires et près de 19 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2022.** L'activité directe du secteur des cosmétiques représente donc environ 0,8 % du PIB français. Le secteur est dynamique, puisque sa valeur ajoutée au cours de la décennie écoulée a progressé près de deux fois plus vite que le PIB. La crise sanitaire a entraîné une violente contraction du chiffre d'affaires de -14 % en 2020, mais le vigoureux rebond qui a suivi a permis au chiffre d'affaires de dépasser de 2 % son niveau de 2019 dès 2021. La plupart des quatre branches des cosmétiques ont connu une dynamique similaire à l'ensemble du secteur, à l'exception de la production de matières premières agricoles dont l'activité a été moins impactée par la crise sanitaire. Structurellement le commerce de détail, ne bénéficiant pas des ventes porteuses à l'international, a connu une progression de son chiffre d'affaires moins vigoureuse que l'ensemble du secteur.

**Le secteur des cosmétiques représente près de 300 000 emplois en France.** Ce total se divise en 177 000 emplois directs et 120 000 emplois indirects. La branche du commerce de détail représente à elle seule 59 % des emplois directs dans le secteur, contre 31 % dans la fabrication, 9 % dans le commerce de gros et un peu plus de 1 % dans la culture de plantes. Une analyse spécifique de la fabrication de cosmétiques montre que les emplois ont la particularité d'y être en moyenne mieux payés, plus stables et plus qualifiés que dans le reste de l'économie française. Cette branche est en pointe en matière de féminisation de l'emploi, même si des améliorations restent possible comme l'accès des femmes aux postes de direction.

**La fabrication de cosmétiques se distingue par l'efficacité de sa recherche et sa performance à l'exportation.** Les fabricants de cosmétiques français engagent des dépenses de R&D similaires au reste de l'industrie et parviennent à déposer plus de brevets pour un investissement comparable. La France est le premier exportateur mondial de cosmétiques, avec plus de 15 % de parts de marché. Le secteur dégage un solde commercial positif de plus de 15 milliards d'euros, soit la troisième industrie contribuant le plus à la balance commerciale française derrière l'aéronautique et les vins et spiritueux. Si les exportations ont tiré l'activité du secteur, la dépendance aux marchés étrangers peut également être une faiblesse en cas de crise géopolitique, un risque mis en lumière par la guerre en Ukraine.

# 1. LES ENTREPRISES DES COSMÉTIQUES : UN TISSU DENSE RÉPARTI SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

---

L'ensemble du secteur des cosmétiques, à savoir la production de matières premières agricoles, la fabrication, le commerce de gros et le commerce de détail, est composé d'environ 7 500 entreprises, un chiffre qui a progressé d'environ 50 % au cours de la décennie écoulée. Les entreprises du secteur sont en majorité des TPE localisées dans les régions. Parmi les quatre branches du secteur, le commerce de gros et de détail sont celles comptant le plus grand nombre d'entreprises. Parmi les entreprises du secteur, les plus anciennes et celles rattachées à un groupe sont également celles dégagant les meilleures performances.

## 1.1 DÉMOGRAPHIE TOTALE : PLUS DE 7 500 ENTREPRISES DE COSMÉTIQUES

**Le secteur des cosmétiques présente un nombre élevé et croissant d'entreprises réparties sur l'ensemble du territoire.** Les estimations d'Asterès à partir de données des tribunaux de commerce et de la base Esane mettent en lumière le dynamisme démographique des entreprises du secteur ainsi que leur présence dans les régions.

- **Le secteur des cosmétiques est composé de 7 540 entreprises et de 13 800 établissements.** 86 % des entreprises du secteur sont des TPE (très petites entreprises), 12 % des PME (petites et moyennes entreprises), 2 % des ETI (entreprises de taille intermédiaire) moins de 0,1 % des grands groupes<sup>1</sup>. En moyenne, chaque entreprise dispose de 1,8 établissement (y compris le siège).
- **Les entreprises sont majoritairement présentes dans les régions françaises.** En dehors de l'Île de France, qui regroupe 29,9 % des entreprises du secteur, la région Provence-Alpes Côte d'Azur est celle accueillant le plus d'entreprises (16,1 %). Viennent ensuite Auvergne-Rhône-Alpes (11,5 %) et l'Occitanie (9,6 %). La région Centre-Val de Loire, qui accueille la *Cosmetic Valley*, regroupe 2,4 % de l'ensemble des entreprises de cosmétiques française<sup>2</sup>. Les Dom-Tom représentent quant à eux 2,7 % des entreprises du secteur.

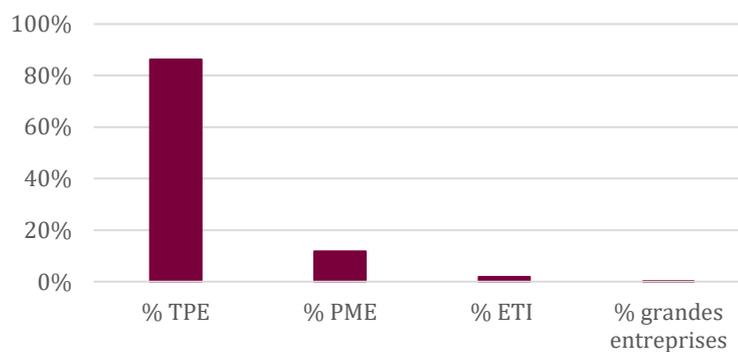
---

<sup>1</sup> Données des tribunaux de commerce (Diane) et FranceAgriMer, plus de détails sur le décompte des entreprises en annexe

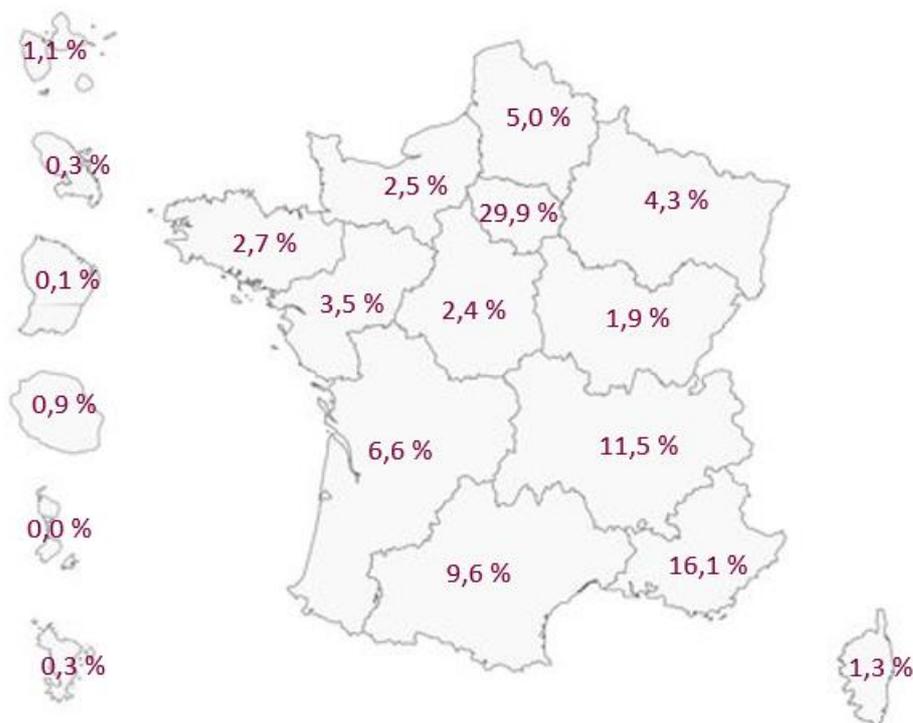
<sup>2</sup> Cette région, malgré sa spécialisation dans les cosmétiques, ne regroupe pas un nombre particulièrement élevé d'entreprises du secteur, car un grand nombre d'entre elles sont spécialisées dans la distribution, qui ont généralement tendance à se localiser à proximité des clients finaux.

- **Le nombre d'entreprises de cosmétiques est en augmentation régulière.** Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises a progressé d'environ 3,7 %<sup>3</sup> par an. Sur la décennie écoulée, cela représente une hausse d'environ 43 % du nombre d'entreprises, soit environ 2 300 entreprises supplémentaires.

Répartition des entreprises par taille dans le secteur des cosmétiques



Répartition des entreprises du secteur des cosmétiques en France



<sup>3</sup> Esane, plus de détails méthodologiques en annexe

### Coiffure et soins de beauté : 124 000 entreprises

Une définition plus large du secteur des cosmétiques impliquerait de prendre également en compte les salons de beauté et de coiffure. La présente étude est centrée sur les entreprises dont l'activité principale est liée à la fabrication ou à la vente de cosmétiques. Les salons de coiffure et de beauté sont principalement des entreprises de services et ne rentrent donc pas, au sens strict, dans le champ de la présente étude. Cependant, ces entreprises sont clientes de l'industrie cosmétique et peuvent avoir un rôle de prescripteur. Nombre d'entre elles vendent également des produits au détail à leur clientèle. Elles peuvent donc faire partie d'une définition plus élargie du secteur de la cosmétique. D'après Esane, il existe 78 000 entreprises de coiffure et 46 000 entreprises de soin de beauté soit un total de 124 000 entreprises. Ces entreprises sont à plus de 99 % des TPE. Entre 2010 et 2020, le nombre des entreprises de coiffure et beauté a progressé de 18 % (Esane). Leur répartition géographique est globalement similaire à celle de la population française, ces TPE sont donc disséminées sur l'ensemble du territoire.

## 1.2 DÉMOGRAPHIE PAR BRANCHES : UNE MAJORITÉ D'ENTREPRISES DANS LE COMMERCE

### 1.2.1 MATIÈRES PREMIÈRES ET AGRICOLES DESTINÉES AUX COSMÉTIQUES : ENVIRON 1 200 ENTREPRISES

**La production de matières premières agricoles, c'est-à-dire d'ingrédients naturels, utilisés pour la fabrication de cosmétiques, est une activité de niche, très présente dans le sud de la France.** Dans cette branche, difficile à cerner avec précision<sup>4</sup>, Asterès a montré, à partir des données des tribunaux de commerce et de FranceAgriMer, que les entreprises sont relativement peu nombreuses et sont fortement présentes dans les régions et les Dom-Tom.

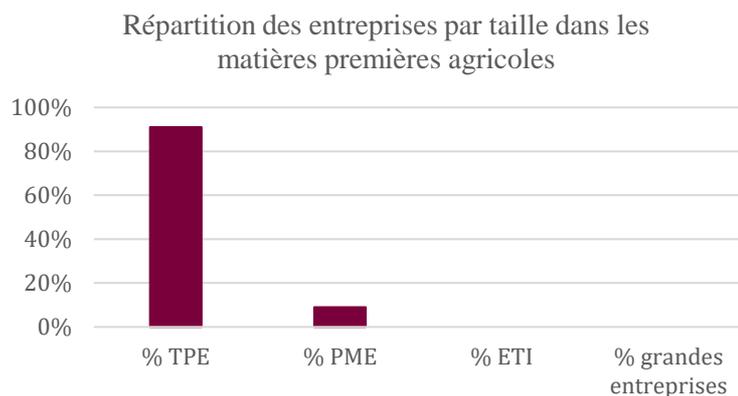
- **La branche des matières premières agricoles pour la fabrication de cosmétiques est composée de 1 200 entreprises et 1 440 établissements<sup>5</sup>.** 91 % des entreprises de la branche sont des TPE et 9 % sont des PME. Il n'y a en revanche aucune ETI ni aucune grande entreprise

<sup>4</sup> Les données sur le nombre d'entreprises ne sont pas disponibles dans Esane pour les codes Naf représentant la branche des matières premières agricoles à destination des cosmétiques (codes Naf 0111, 0113, 0115, 0119, 0121, 0128, 0129, 0130 et 0161), il est donc difficile de connaître l'évolution du nombre d'entreprises de la branche.

<sup>5</sup> FranceAgriMer, « Plantes à parfum, aromatiques et médicinales, L'estimation des externalités produites par la filière des PPAM sur des territoires donnés », juin 2020 pour le nombre d'entreprises ; données des tribunaux de commerce (Diane) pour le nombre d'établissements, plus de détails sur le décompte des entreprises en annexe

dans cette branche du secteur des cosmétiques<sup>6</sup>. L'ensemble du secteur de la culture est principalement composé de petites structures, avec en moyenne nationale, 90 % de TPE et 0,2 % d'ETI et de grandes entreprises<sup>7</sup>.

- **Les entreprises des matières premières agricoles de cosmétiques sont surtout présentes dans le sud de la France<sup>8</sup>.** Pour des raisons logiques de climat et de disponibilité de l'espace, ces entreprises sont majoritairement localisées dans des régions rurales et ensoleillées. Ainsi, Provence-Alpes Côte d'Azur regroupe 27 % des entreprises de la branche et l'Occitanie 21 %. Les Dom-Tom sont également bien représentés avec 3,8 % des entreprises qui y sont localisées, contre 2,5 % pour la moyenne du secteur.



## 1.2.2 FABRICATION DE COSMÉTIQUES : PRÈS DE 900 ENTREPRISES

**La fabrication de cosmétiques se caractérise par la proportion élevée de grandes entreprises.** Les données des tribunaux de commerce ont permis à Asterès de montrer l'importance des économies d'échelles dans la fabrication de cosmétiques, qui se caractérise par une proportion élevée de grandes entreprises. Les données Esane pointent quant à elles une hausse rapide du nombre d'entreprises dans la branche.

- **La fabrication de cosmétiques compte 869 entreprises et 1 390 établissements<sup>9</sup>.** 48 % des entreprises de la branche sont des TPE et 43 % sont des PME et 8 % sont des ETI et 1 % des grandes entreprises<sup>10</sup>. Les entreprises de la branche sont en moyenne plus grandes que dans le reste du secteur, avec **une proportion d'ETI quatre fois supérieure** et une proportion de grandes entreprises dix fois supérieure. Elles sont également plus grandes que dans l'ensemble de l'industrie manufacturière, qui ne compte que 1 % d'ETI<sup>11</sup> et moins de 0,1 % de grandes entreprises<sup>12</sup>. Cela peut s'expliquer par l'importance des économies d'échelle dans l'activité de fabrication de cosmétiques, qui donne un avantage aux plus grandes entreprises par exemple

<sup>6</sup> Données des tribunaux de commerce (Diane). TPE : chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros ; PME : chiffre d'affaires compris entre 2 et 50 millions d'euros ; ETI et grands groupes : chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros

<sup>7</sup> Données des tribunaux de commerce (Diane) pour les entreprises de la culture agricole (codes NAF 011 à 013)

<sup>8</sup> Données tribunaux de commerce (Diane)

<sup>9</sup> Données des tribunaux de commerce (Diane), plus de détails sur le décompte des entreprises en annexe

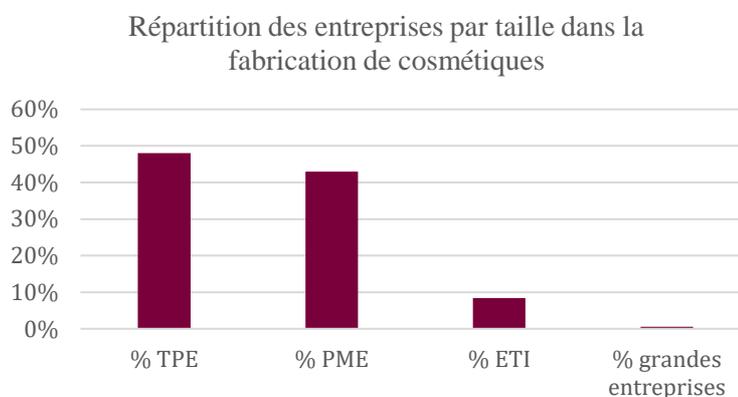
<sup>10</sup> Données des tribunaux de commerce (Diane)

<sup>11</sup> Esane

<sup>12</sup> Estimation Asterès d'après données des tribunaux de commerce (Diane)

pour conquérir des marchés internationaux dans un secteur très tourné vers l'exportation. Cette branche compte 1,6 établissement par entreprise en moyenne, soit une proportion globalement équivalente au reste du secteur.

- **Les entreprises de la fabrication de cosmétiques présentent une répartition géographique globalement similaire au reste du secteur**<sup>13</sup>. Parmi les quelques spécificités de la branche par rapport à l'ensemble du secteur des cosmétiques, la région Centre Val-de-Loire regroupe 3,7 % des entreprises (contre 2,4 % pour l'ensemble du secteur) du fait de la spécialisation de la région dans les cosmétiques<sup>14</sup>. La fabrication est en revanche légèrement moins implantée dans les Dom-Tom (1,5 % des entreprises du secteur contre 2,7 % au total).
- **La progression du nombre d'entreprises est dynamique**<sup>15</sup>. Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises de fabrication de cosmétiques a progressé d'environ 7 % par an, soit une hausse de près de 80 % sur la décennie, contre une augmentation de 50 % pour l'ensemble du secteur. Cela correspond à une augmentation d'environ 400 entreprises spécialisées dans la fabrication de cosmétiques.



### 1.2.3 COMMERCE DE GROS DE COSMÉTIQUES : PLUS DE 2 000 ENTREPRISES

**Le commerce de gros de cosmétiques<sup>16</sup> est plus localisé sur l'Île-de-France que le reste du secteur.** Les données des tribunaux de commerce consultées par Asterès montrent que la branche est principalement constituée de TPE, comme le reste du secteur. Les entreprises sont plus regroupées autour de Paris du fait de la nature de leur activité. Les données Esane montrent que la progression du nombre d'entreprises est plus lente que dans le reste du secteur.

- **Le commerce de gros de cosmétiques compte 2 077 entreprises et 3 500 établissements**<sup>17</sup>. 85 % des entreprises de la branche sont des TPE et 13 % sont des PME et 2 % sont des ETI (il

<sup>13</sup> Données tribunaux de commerce

<sup>14</sup> Cette région, spécialisée dans l'industrie cosmétique, peut accueillir des centres de production de grandes entreprises localisées ailleurs. La part des entreprises domiciliées dans cette région, telle que référencée dans les données des tribunaux de commerce, peut donc sous-estimer le poids de cette région dans la production totale.

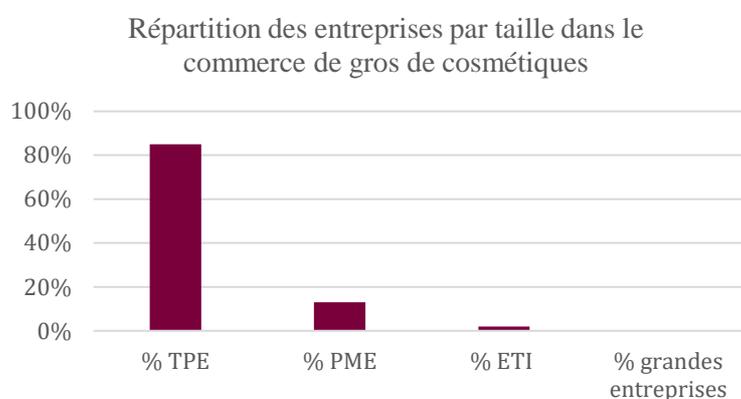
<sup>15</sup> Esane pour le code NAF 2042

<sup>16</sup> Entreprises de cosmétiques dont le code NAF 4645 et la description de l'activité indique que l'activité principale correspond au commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté. Par exemple Essity France, Beauté Prestige International ou Prestige & Collection International (division hub logistique de L'Oréal).

<sup>17</sup> Données des tribunaux de commerce (Diane), plus de détails sur le décompte des entreprises en annexe

n’y a pas de grandes entreprises)<sup>18</sup>, soit une répartition par taille d’entreprise assez semblable à la moyenne du secteur et à l’ensemble du commerce de gros dans l’économie française<sup>19</sup>. Cette branche compte 1,7 établissement par entreprise en moyenne, soit une proportion globalement équivalente au reste du secteur.

- **Les entreprises du commerce de gros de cosmétiques sont plus centrées sur l’Ile-de-France que le reste du secteur<sup>20</sup>.** 45 % des entreprises de la branche sont localisées en Ile-de-France, soit dix points de plus que le reste du secteur. L’activité de commerce de gros étant centrée sur le marché national voire international plutôt que sur des activités locales, il est assez cohérent que les entreprises de cette branche soient plus centrées autour de Paris.
- **La progression du nombre d’entreprises du commerce de gros de cosmétiques est plus lente que le reste du secteur.** Entre 2010 et 2020<sup>21</sup>, le nombre d’entreprises de commerce de gros de cosmétiques a progressé d’environ 2 % par an, c’est-à-dire une progression de 25 % du nombre d’entreprises sur dix ans, une hausse deux fois plus faible que la moyenne du secteur. Cela correspond à une augmentation d’environ 500 entreprises dans la branche.



#### 1.2.4 COMMERCE DE DÉTAIL DE COSMÉTIQUES : 3 400 ENTREPRISES

**Le commerce de détail de cosmétiques se caractérise par la proportion élevée de petites entreprises réparties sur l’ensemble du territoire.** D’après les données des tribunaux de commerce sur lesquelles s’est appuyé Asterès, la grande majorité des entreprises sont des TPE, localisées à proximité de leurs clients. Le nombre d’entreprises de la branche a augmenté à un rythme soutenu et comparable à l’ensemble du secteur des cosmétiques d’après les données Esane.

- **Le commerce de détail de cosmétiques compte 3 394 entreprises et 7 465 établissements<sup>22</sup>.** 95 % des entreprises de la branche sont des TPE et 4 % sont des PME et 1 % sont des ETI (il n’y a pas de grandes entreprises)<sup>23</sup>, une répartition qui est globalement similaire dans l’ensemble du commerce de détail en France<sup>24</sup>. Le commerce de détail est assez logiquement réalisé par

<sup>18</sup> Données des tribunaux de commerce (Diane)

<sup>19</sup> 90 % de TPE, 9 % de PME et 1 % d’ETI et de grandes entreprises (Esane)

<sup>20</sup> Données des tribunaux de commerce (Diane)

<sup>21</sup> Esane, 2020 dernière année disponible

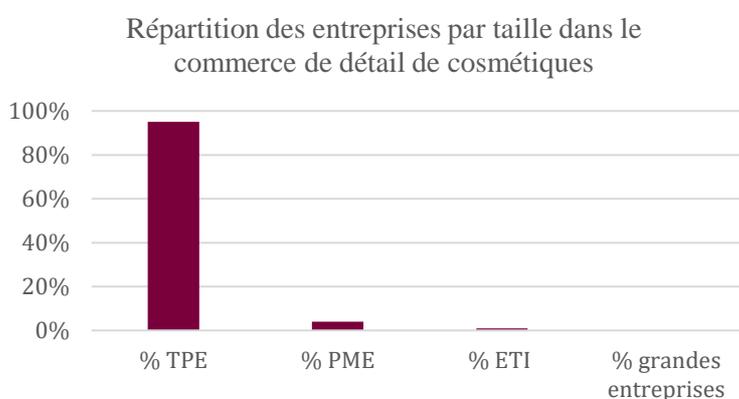
<sup>22</sup> Données des tribunaux de commerce (Diane), plus de détails sur le décompte des entreprises en annexe

<sup>23</sup> Données des tribunaux de commerce (Diane). Les plus grandes entreprises du commerce de détail de cosmétiques, telles que Nocibé ou Sephora, présentent un chiffre d’affaires inférieur à 1,5 milliards d’euros

<sup>24</sup> 96 % de TPE, 4 % de PME et 0 % d’ETI et grandes entreprises (Esane)

une multitude de commerces localisés à proximité des consommateurs où les économies d'échelles sont moins importantes que dans la fabrication. Cette branche compte 2,2 établissements par entreprise en moyenne, soit plus que le reste du secteur, une même entreprise pouvant compter plusieurs magasins.

- **Les entreprises du commerce de détail de cosmétiques sont réparties sur l'ensemble du territoire<sup>25</sup>.** Seulement 29 % des entreprises de la branche sont localisées en Ile-de-France, le reste des entreprises étant réparties sur l'ensemble du territoire de façon assez homogène. La vente de détail implique une certaine proximité avec les clients, entraînant une répartition territoriale en fonction des lieux d'habitation.
- **La progression du nombre d'entreprises de la branche est soutenue.** Au cours de la dernière décennie, le nombre d'entreprises du commerce de détail de cosmétiques a progressé d'environ 4,5 % par an, soit un peu plus de 50 % en dix ans, une évolution comparable à l'ensemble du secteur. Le nombre d'entreprises de la branche a augmenté d'environ 1 700 entre 2010 et 2020.



## 1.3 PERFORMANCE : AVANTAGE AUX ENTREPRISES ANCIENNES ET APPARTENANT À UN GROUPE

**Les entreprises de cosmétiques adossées à un groupe et les plus anciennes sont les plus performantes.** Que ce soit en matière de productivité ou de croissance du chiffre d'affaires, les entreprises rattachées à un groupe et créées avant 2000 sont les plus performantes<sup>26</sup>.

- **Les entreprises du secteur des cosmétiques rattachées à un groupe sont plus performantes que celles détenues par des personnes physiques<sup>27</sup>.** La force d'un grand groupe semble une variable importante dans le secteur des cosmétiques, notamment pour conquérir des parts de

<sup>25</sup> Données des tribunaux de commerce (Diane)

<sup>26</sup> Données des tribunaux de commerce des années 2010 à 2019 pour les 6 400 entreprises du secteur, différenciées selon leur actionariat et leur date de création. Estimation de la performance à partir de la productivité (valeur ajoutée par salarié), de l'évolution du chiffre d'affaires et de la part du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation.

<sup>27</sup> Différenciation des entreprises selon la nature de leur actionnaire immédiat (données tribunaux de commerce), les entreprises dont l'actionnaire immédiat est « Une ou plusieurs personnes physiques ou familles » sont détenues par une ou plusieurs personnes physiques, les autres sont rattachées à un groupe

marchés à l'international. Entre 2010 et 2019, le chiffre d'affaires des entreprises adossées à un groupe a progressé d'environ 5 % par an, alors qu'il s'est légèrement contracté pour les entreprises détenues par une ou plusieurs personnes physiques. Les entreprises adossées à un groupe sont également plus productives (111 000 € de valeur ajoutée par salarié en 2020 contre 63 000 € pour les entreprises détenues par des personnes physiques) et plus ouvertes à l'international (31 % du chiffre d'affaires à l'exportation contre 17 %).

- **Les entreprises les plus anciennes sont les plus performantes.** L'ancienneté semble jouer un rôle important dans le secteur des cosmétiques, les entreprises établies ayant vraisemblablement réussi à gagner en productivité et à instaurer leur marque auprès des consommateurs. Les entreprises créées avant 2000<sup>28</sup> ont connu entre 2010 et 2019 une progression de leur chiffre d'affaires environ trois fois plus rapide que les entreprises créées après 2000. Elles affichent également une productivité 8 % supérieure aux entreprises créées après 2000. En termes d'exportations, il n'existe pas d'écart flagrant entre les deux groupes d'entreprises.

---

<sup>28</sup> Données tribunaux de commerce concernant la date de création

## 2. L'ACTIVITÉ DES COSMÉTIQUES : UNE HAUSSE STRUCTURELLE

---

Le secteur des cosmétiques représente une part significative de l'économie française, avec près de 19 milliards d'euros de valeur ajoutée. Le secteur a connu une hausse de sa valeur ajoutée plus rapide que celle du reste de l'économie française. La branche des matières premières agricoles à destination des cosmétiques, faible en volume, a été peu impactée par la crise sanitaire et connaît la croissance la plus rapide. La fabrication et le commerce de gros de cosmétiques ont vu leur dynamique structurelle arrêtée en 2020, mais le rebond s'est confirmé dès 2021 et s'est poursuivi en 2022. Le commerce de détail est la branche dont la croissance de l'activité a été la plus faible, car elle ne bénéficie pas du dynamisme des marchés étrangers.

---

### 2.1 ACTIVITÉ TOTALE : 68 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

---

**L'ensemble du secteur des cosmétiques en France représentait, en 2022, 68 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 18,8 milliards d'euros de valeur ajoutée<sup>29</sup>.** Le poids économique de ce secteur correspond à environ 0,8 % du PIB français.

**La croissance de l'activité du secteur des cosmétiques a été particulièrement dynamique.** Entre 2010 et 2022, le chiffre d'affaires total du secteur a progressé de 57 % et sa valeur ajoutée de 60 %. À titre de comparaison, le PIB français (somme des valeurs ajoutées) a progressé de seulement 32 % sur la même période<sup>30</sup>. Le creux d'activité de 2020 lié à la crise sanitaire a été résorbé dès 2021, avec un chiffre d'affaires qui dépassait alors de 2 % son niveau de 2019<sup>31</sup>.

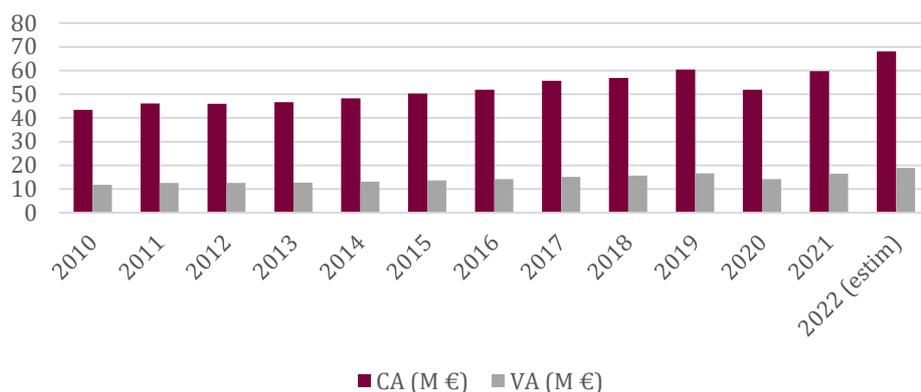
---

<sup>29</sup> Somme des quatre branches (matières premières agricoles, fabrication, commerce de gros et commerce de détail)

<sup>30</sup> World Economic Outlook

<sup>31</sup> Estimations Asterès basées sur la somme des quatre branches du secteur

Chiffre d'affaires et valeur ajoutée total du secteur des cosmétiques (M €)



### Salons de coiffure et de beauté : une activité en berne à l'inverse du secteur des cosmétiques

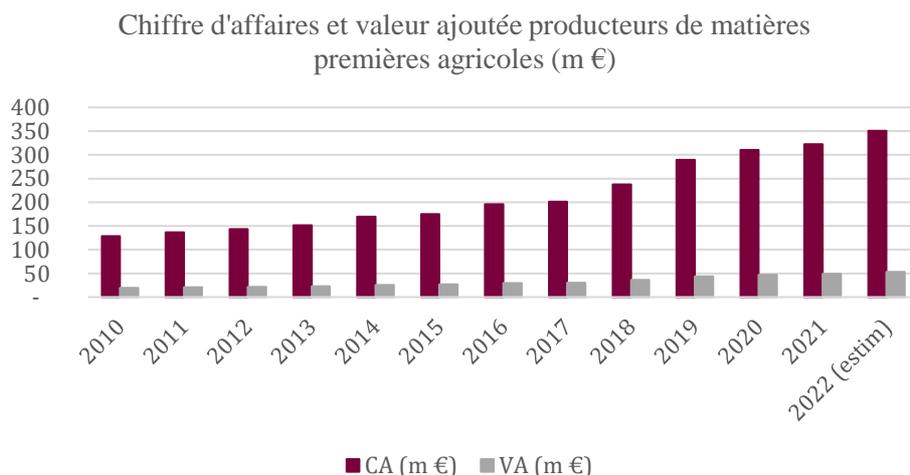
Si le secteur des cosmétiques dans son ensemble a été en croissance soutenue au cours de la décennie écoulée, les salons de coiffure et de beauté ont plutôt souffert. Entre 2010 et 2020, leur chiffre d'affaires a diminué de 13 % et leur valeur ajoutée de 19 % (Esane). Du fait de la hausse du nombre d'entreprises sur la même période, il en résulte une diminution moyenne de la taille de ces entreprises.

## 2.2 ACTIVITÉ PAR BRANCHES : UN SECTEUR CENTRÉ SUR LA FABRICATION DE COSMÉTIQUES

### 2.2.1 MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES : 350 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

**La production de matières premières agricoles à destination de l'industrie des cosmétiques est faible en valeur.** Les montants d'activité sont faibles dans ce secteur de niche, avec un chiffre d'affaires en 2022<sup>32</sup> de 350 millions d'euros<sup>33</sup> et une valeur ajoutée de 53 millions d'euros<sup>34</sup>. La crise sanitaire n'a eu qu'un impact limité sur ce secteur, dont la production est peu impactée par les confinements.

**La production de matières premières agricoles à destination de l'industrie des cosmétiques est en croissance rapide.** En moyenne, au cours de la décennie écoulée, le secteur a connu une hausse annuelle moyenne de son chiffre d'affaires et de sa valeur ajoutée d'environ 9 %, avec des pics aux alentours de 20 % par an entre 2018 et 2020<sup>35</sup>. La progression du chiffre d'affaires a ralenti en 2021, avec une hausse de 4 %. En 2022, il a été fait l'hypothèse que l'activité a progressé de 9 %, soit la tendance moyenne passée.



<sup>32</sup> Estimation pour 2022 basée sur sa tendance moyenne passée. Le secteur a été peu impacté par les aléas de la crise sanitaire

<sup>33</sup> Données des tribunaux de commerce (base de données Diane), ajustées en fonction du nombre d'entreprises d'après FranceAgriMer, « Plantes à parfum, aromatiques et médicinales, L'estimation des externalités produites par la filière des PPAM sur des territoires donnés », juin 2020

<sup>34</sup> Estimation de la valeur ajoutée à partir du ratio chiffre d'affaires/valeur ajoutée, données tribunaux de commerce

<sup>35</sup> Données des tribunaux de commerce (base de données Diane)

### La production de matières premières agricoles pour la fabrication de cosmétiques, une excellence française durable

La ville de Grasse a commencé à se spécialiser dans la culture de plantes aromatiques dès le XVIème siècle, suite aux commandes de Catherine de Medicis, un savoir-faire qui s'est renforcé avec le temps (Eugénie Briot, « La fabrique des parfums, naissance d'une industrie du luxe », éditions Vendémiaire, 2015). L'émergence des matières synthétiques au début du XXème siècle a certes porté atteinte à la culture de plantes mais ne l'a pas fait disparaître pour autant. Aujourd'hui, Grasse reste une référence mondiale dans la culture de matières premières agricoles à destination de la parfumerie et des cosmétiques, comme l'atteste le premier rang national de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en nombres d'entreprises du secteur (27 %, données tribunaux de commerce).

## 2.2.2 FABRICATION DE COSMÉTIQUES : 30,4 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

**Le chiffre d'affaires de la fabrication de cosmétiques a atteint 30,4 milliards d'euros en 2022<sup>36</sup>.** La valeur ajoutée s'élevait pour sa part à 10,2 milliards d'euros<sup>37</sup>, soit environ 0,4 % du Produit Intérieur Brut français (le PIB représente la somme des valeurs ajoutées des entreprises et administrations d'un pays).

**Le chiffre d'affaires de la fabrication de cosmétiques a été en progression rapide jusqu'à la crise sanitaire<sup>38</sup>.** Au cours de la décennie écoulée, le chiffre d'affaires de la fabrication de cosmétiques a progressé d'environ 5 % par an pour atteindre 21,7 milliards d'euros en 2020<sup>39</sup>. La crise sanitaire a marqué une rupture momentanée dans cette tendance, avec une chute d'activité de -15 % en 2020<sup>40</sup>. La reprise a cependant été rapide en 2021 et 2022, permettant au chiffre d'affaires de dépasser son niveau de 2019 de près de 20 % en 2022<sup>41</sup>.

---

<sup>36</sup> Etude FEBEA et Asterès, « l'économie des cosmétiques : innovation, dynamisme territorial et rayonnement mondial », mai 2019 ; Données des tribunaux de commerce (base de données Diane) pour les années 2019 à 2021, estimation d'après la variation des exportations pour 2022

<sup>37</sup> Estimation de la valeur ajoutée à partir d'un ratio chiffre d'affaires / valeur ajoutée pour le code Naf 2042, Esane

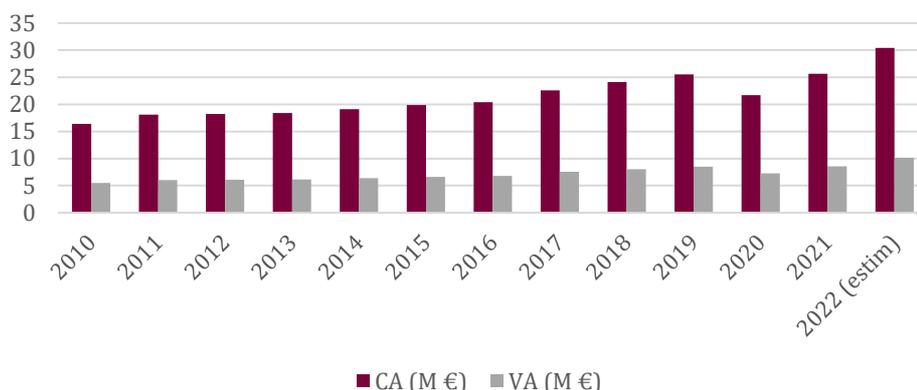
<sup>38</sup> Données des tribunaux de commerce (base de données Diane)

<sup>39</sup> Pour 2021, estimation à partir de la variation des exportations (les données des tribunaux de commerce ne sont pas encore pleinement disponibles pour 2021)

<sup>40</sup> Données des tribunaux de commerce (base de données Diane)

<sup>41</sup> Estimation de l'activité en 2022 à partir de la variation des exportations (Douanes), une estimation crédible dans un secteur qui réalise environ 60 % de ses ventes à l'export

### Chiffre d'affaires et valeur ajoutée de la fabrication de cosmétiques (M €)



#### La fabrication de cosmétiques est une activité concentrée.

Les trois plus gros acteurs du secteur (L'Oréal, LVMH et Pierre Fabre) représentaient, en 2020, 48 % du chiffre d'affaires total de la fabrication de cosmétiques (calculs Asterès d'après données des tribunaux de commerce). Dans ce secteur, l'éco-système s'est adapté de façon à ce que les entreprises atteignent une taille critique pour réaliser des économies d'échelle et obtenir une dimension suffisante pour percer sur les marchés internationaux. Il est possible également que l'importance des marques aux yeux du consommateur ait poussé à la concentration du secteur.

### 2.2.3 COMMERCE DE GROS DE COSMÉTIQUES : 15,9 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

**Le commerce de gros de cosmétiques représente 15,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022.** En termes de valeur ajoutée, cette branche représente 3,4 milliards d'euros<sup>42</sup>.

**Le commerce de gros de produits cosmétiques a progressé d'environ 4 % par an entre 2011 et 2019<sup>43</sup>.** Cette activité comprend aussi bien le commerce de gros de produits de matières premières agricoles à destination de l'industrie des cosmétiques que de produits finis. Son chiffre d'affaires suit donc sans surprise les tendances lourdes du secteur, qui a connu une progression régulière au cours de la décennie qui a précédé la crise sanitaire. L'activité s'est contractée d'environ -15 % en 2020 du fait de la crise sanitaire<sup>44</sup>, une baisse similaire à celle de la fabrication de cosmétiques, puis a rebondi de 8 % en 2021 et de 19 % en 2022 pour dépasser son niveau d'avant la crise sanitaire de 12 %<sup>45</sup>.

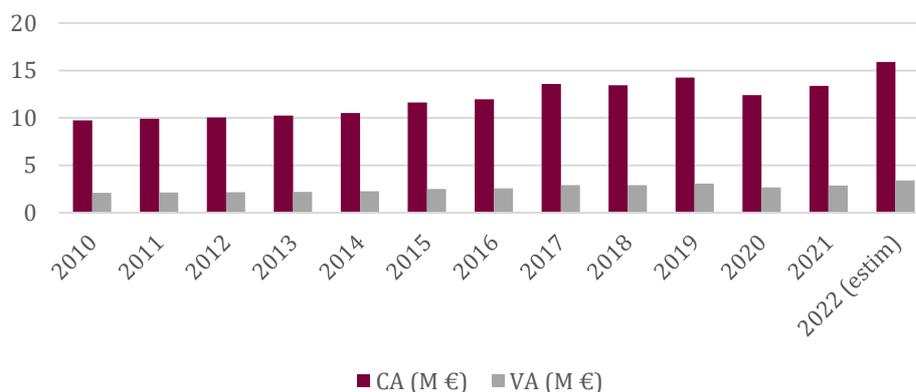
<sup>42</sup> Estimation d'après Esane pour le code NAF 4775 (ratio de 4,6 entre le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée pour cette branche)

<sup>43</sup> Données des tribunaux de commerce (base de données Diane)

<sup>44</sup> Données des tribunaux de commerce (base de données Diane)

<sup>45</sup> Estimation Asterès basée sur la tendance passée de la branche et de la dépendance de son activité au reste du secteur

Chiffre d'affaires et valeur ajoutée du commerce de gros de cosmétiques (M €)



## 2.2.4 COMMERCE DE DÉTAIL DE COSMÉTIQUES : 21,6 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

**Le chiffre d'affaires du commerce de détail de cosmétiques en France était de 21,6 milliards d'euros en 2022.** La valeur ajoutée de la branche atteignait pour sa part 5,3 milliards d'euros. La branche est divisée en six principaux canaux de distribution, plus une catégorie regroupant l'ensemble des autres canaux :

- **La grande distribution représente 44,7 % des ventes en 2022, soit 9,7 milliards d'euros.** Cette part de marché est en légère baisse comparée à 2014 (46,0 %) <sup>46</sup>, notamment du fait de la concurrence de la vente en ligne.
- **La distribution sélective (magasins multimarques spécialisés en cosmétiques) représente 18,9 % des ventes en 2022, soit 4,1 milliards d'euros.** Ce canal de vente connaît une lente érosion de sa part de marché, qui était de 21 % en 2014 <sup>47</sup>.
- **Les pharmacies et parapharmacies représentent 15,9 % des ventes en 2022, soit 3,4 milliards d'euros.** La part de chiffre d'affaires de ce canal de distribution est globalement stable dans le temps.
- **Les enseignes monomarques représentent 8,9 % des ventes en 2022, soit 1,9 milliard d'euros.** Au cours des dernières années, la part de marché des enseignes monomarques n'a pas sensiblement évolué.
- **Les instituts et coiffeurs représentent 6,0 % des ventes en 2020, soit 1,3 milliard d'euros.** Leurs parts de marché sont stables depuis 2014.
- **Les pure players de la vente en ligne représentent 2,7 % des ventes en 2022, soit 570 millions d'euros** <sup>48</sup>. Ce canal de distribution, centré sur les distributeurs qui vendent

<sup>46</sup> Kantar World Panel 2017, cité par Etude Asterès-Febea, « L'économie des cosmétiques : innovation, dynamisme territorial et rayonnement mondial », mai 2019 et données de tribunaux de commerce

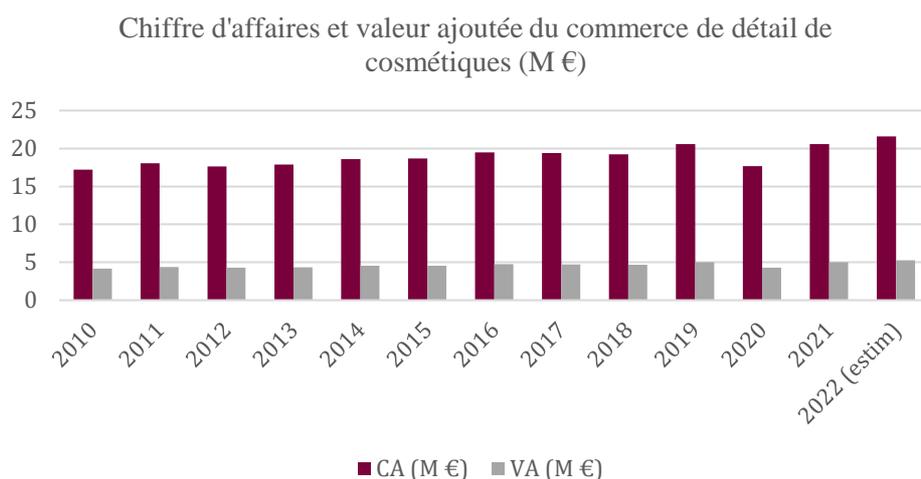
<sup>47</sup> Ibid

<sup>48</sup> Ibid. La progression des ventes en ligne entre 2017 et 2020 ont été obtenues via « Fevad, chiffres clés du e-commerce, 2021). Asterès a fait l'hypothèse que la progression de la part de la vente en ligne s'est faite au détriment des autres canaux de distribution à proportion de leur poids en 2017.

exclusivement en ligne connaît une croissance significative de sa part de marché, qui était de 2,0 % en 2017. Cependant, après avoir bondi pendant la crise sanitaire, les ventes en ligne de biens se sont contractées de 7 % en 2022 du fait de la réouverture sur l'ensemble de l'année des magasins physiques<sup>49</sup>. Le total des ventes en ligne de cosmétiques (pas exclusivement celles réalisées par les pure players de la vente en ligne) se situe aux alentours de 17 %<sup>50</sup> à 19 %<sup>51</sup> de l'ensemble du chiffre d'affaires réalisé en France<sup>52</sup>. La part des ventes en ligne est appelée à croître régulièrement dans les années à venir et pourrait atteindre 30 % en 2026<sup>53</sup>.

- **Les autres canaux de distribution représentent 3,0 % des ventes en 2022, soit 640 millions d'euros.** Les autres canaux représentent notamment les solderies, la vente par correspondance et la vente à domicile. Les ventes par correspondance et à domicile sont en baisse constante.

**Le chiffre d'affaires du commerce de détail de cosmétiques en France a progressé moins rapidement que le reste du secteur.** Entre 2010 et 2022, la hausse annuelle moyenne du chiffre d'affaires (et de la valeur ajoutée) du secteur a été de 1,9 %, soit une croissance plus lente que le reste du secteur des cosmétiques. Cette moindre progression de l'activité peut s'expliquer par le fait que le commerce de détail n'a pas bénéficié du dynamisme des exportations, qui ont tiré le reste du secteur. Après avoir chuté de 14 % en 2020, le chiffre d'affaires du secteur a retrouvé son niveau de 2019 en 2021<sup>54</sup> et a progressé de 5 % en 2022<sup>55</sup>.



<sup>49</sup> Fevad, « Bilan du e-commerce en France : Les Français ont dépensé près de 147 milliards d'euros sur internet en 2022 », 7 février 2023

<sup>50</sup> Kantar : 7 réalités sur le parcours d'achat beauté en France, avril 2019

<sup>51</sup> Profession bien-être, « Beauté sélective : le parfum et les ventes en ligne tirent le marché », 29 septembre 2021

<sup>52</sup> La proportion exacte des ventes en ligne de cosmétiques est difficile à connaître car les chiffres peuvent varier selon la définition du secteur des cosmétiques (par exemple selon que l'hygiène est incluse ou non), la définition de la vente en ligne (par exemple prise en compte ou non du « click and collect »), et la date des sources utilisées (la crise sanitaire a entraîné de fortes variations pour les ventes en ligne).

<sup>53</sup> Premium beauty news, « En 2026, 30% des achats mondiaux de cosmétiques se feront en ligne », 14 septembre 2021

<sup>54</sup> Estimation Asterès d'après données Insee pour le poste « Autres biens fabriqués »

<sup>55</sup> Estimation Asterès d'après données Insee pour le poste « Autres biens fabriqués », niveau d'inflation en 2022 et tendance structurelle du secteur



# 3. L'EMPLOI DANS LES COSMÉTIQUES : DES SALARIÉS NOMBREUX ET BIEN RÉMUNÉRÉS

Le secteur des cosmétiques représente 177 000 emplois directs en France (près de 3 000 dans les matières premières agricoles, 54 000 dans la fabrication, 15 000 dans le commerce de gros, 105 000 dans le commerce de détail) et 120 000 emplois indirects. Les emplois dans la fabrication de cosmétiques sont en moyenne mieux payés, plus stables et plus qualifiés que dans le reste de l'économie. Le secteur est en pointe en ce qui concerne la féminisation de l'emploi, bien que des améliorations soient encore possibles par exemple en ce qui concerne le niveau de qualification des postes occupés par les femmes.

## 3.1 EMPLOI TOTAL : PLUS DE CRÉATIONS DIRECTES QU'INDIRECTES

**Le secteur des cosmétiques représente près de 300 000 emplois en France, à la fois directs et indirects.** 177 000 emplois sont générés directement par le secteur, principalement dans le commerce de détail et la fabrication. S'ajoutent environ 120 000 emplois indirects d'après les estimations d'Asterès.

- **L'ensemble du secteur des cosmétiques représente directement quelque 177 000 emplois en France.** Le total des emplois directs correspond à la somme des emplois directs des branches des matières premières agricoles, de la fabrication, du commerce de gros et du commerce de détail de cosmétiques<sup>56</sup>. À titre de comparaison, cela représente environ autant d'emplois que le secteur de la boulangerie (165 000) et plus que l'industrie aéronautique (134 000)<sup>57</sup>.
- **Le secteur des cosmétiques représente environ 120 000 emplois indirects<sup>58</sup>, c'est-à-dire des emplois qui découlent de l'activité des entreprises de cosmétiques.** Les activités de culture de plantes, de fabrication et de vente de cosmétiques génèrent des emplois indirects via les consommations courantes ou les dépenses d'investissement des entreprises du secteur. Ces emplois indirects ont été estimés à l'aide du Modèle d'Impact d'Asterès (MIA) qui permet de suivre les répercussions d'une dépense sur le reste de l'économie à l'aide des tableaux dits « entrées-sorties »<sup>59</sup> de l'Insee. Les emplois indirects sont créés dans l'ensemble de l'économie par le secteur des cosmétiques et pas uniquement par l'activité de fabrication qui représente 28 % de l'emploi direct. Les secteurs dans lesquels les créations d'emplois indirects sont les plus importantes (c'est-à-dire des emplois créés dans l'ensemble de l'économie par le secteur

<sup>56</sup> Détail pour chaque branche dans la sous-partie suivante (3.2)

<sup>57</sup> Esane, 2020

<sup>58</sup> Détails méthodologiques des calculs en annexes

<sup>59</sup> Tableaux décomposants les achats d'un secteur auprès des autres secteurs de l'économie (ainsi que la part importée)

des cosmétiques) sont, d'après les classifications de l'Insee par secteurs, le commerce (27 200), la construction (19 000) et les activités administratives (7 000).

## 3.2 EMPLOI PAR BRANCHES : UN NOMBRE DE SALARIÉS ÉLEVÉ DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL

### Coiffure et soins de beauté : 81 000 salariés

Les entreprises de coiffure et de soins de beauté représentent 81 000 salariés ETP (Esane). En effectifs salariés, ce secteur représente 117 000 personnes, dont une partie travaille donc à temps partiel. Le nombre de salariés de ce secteur a baissé de 20 % entre 2010 et 2020 en ETP et de 7 % en nombre de salariés. Le temps moyen de travail par salarié a donc diminué au cours de la décennie écoulée.

### 3.2.1 MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES DESTINÉES AUX COSMÉTIQUES : ENVIRON 3 000 EMPLOIS

**La branche des matières premières agricoles destinées à la fabrication de cosmétiques représente environ 3 000 emplois directs en France<sup>60</sup>.** Cette branche est la plus petite du secteur en termes d'emplois. Ce chiffre est une estimation rendue complexe par le fait que les exploitations agricoles ne sont pas toutes spécialisées exclusivement dans la production de plantes à parfum. L'ensemble de la branche, y compris les activités qui en dépendent telles que le tourisme, représenteraient plus de 16 000 emplois<sup>61</sup>.

### 3.2.2 FABRICATION DE COSMÉTIQUES : PLUS DE 54 000 EMPLOIS

**La fabrication de cosmétiques représente 54 255 emplois directs en France<sup>62</sup>.** Cette branche est la deuxième plus importante pourvoyeuse d'emplois directs après le commerce de détail de cosmétiques. Elle représente autant d'emplois directs que l'industrie des boissons (54 000)<sup>63</sup>.

### 3.2.3 COMMERCE DE GROS DE COSMÉTIQUES : PLUS DE 15 000 EMPLOIS

---

<sup>60</sup> Estimation Asterès d'après FranceAgriMer, « Plantes à parfum, aromatiques et médicinales, l'estimation des externalités produites par la filière des PPAM sur des territoires donnés », juin 2020 ; et « Données économiques relatives à l'impact de la Stratégie pour une Chimie Durable (CSS) sur la filière des huiles essentielles », février 2022, document rédigé par les principaux acteurs de la profession

<sup>61</sup> FranceAgriMer, « Plantes à parfum, aromatiques et médicinales, l'estimation des externalités produites par la filière des PPAM sur des territoires donnés », et « Données économiques relatives à l'impact de la Stratégie pour une Chimie Durable (CSS) sur la filière des huiles essentielles », février 2022, document rédigé par les principaux acteurs de la profession

<sup>62</sup> Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, Mesure de la représentativité patronale 2021 par branche professionnelle

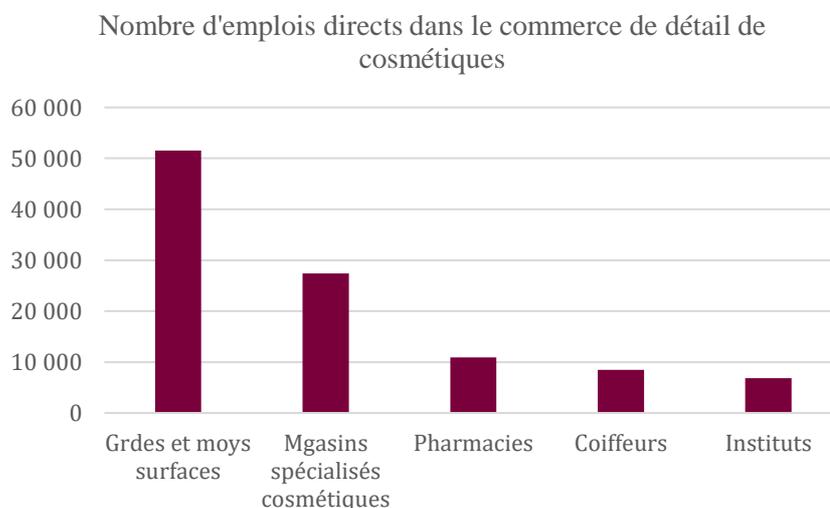
<sup>63</sup> Esane

**Le commerce de gros de cosmétiques représente 15 400 emplois directs en France<sup>64</sup>.** Cette branche compte nettement moins d'emplois que le commerce de détail de cosmétiques du fait d'un chiffre d'affaires plus faible et d'une productivité supérieure (le chiffre d'affaires par salarié est pratiquement deux fois plus élevé dans le commerce de gros de cosmétiques que dans le commerce de détail<sup>65</sup>). Elle représente plus d'emplois directs que le commerce de livres (12 700), et un peu moins que le commerce de chaussures (21 000)<sup>66</sup>.

### 3.2.4 COMMERCE DE DÉTAIL DE COSMÉTIQUES : PLUS DE 100 000 EMPLOIS

**Le commerce de détail de cosmétiques représente 105 000 emplois directs<sup>67</sup>.** La vente de cosmétiques en magasins spécialisés<sup>68</sup> représente environ trois fois moins d'emplois que les autres canaux de vente au détail de cosmétiques (grandes surfaces, coiffeurs, pharmacies, instituts).

- **Le commerce au détail de cosmétiques en magasins spécialisés représente 27 000 emplois directs en France.** Ce canal de vente spécifique aux cosmétiques représente environ un quart du total des emplois de la vente de cosmétiques au détail. En termes d'emplois directs, il est équivalent à la vente à domicile (29 000 emplois)<sup>69</sup>.
- **Le commerce au détail de cosmétiques via des points de vente non-spécialisés représente 78 000 emplois.** La grande et moyenne distribution est le principal pourvoyeur d'emplois dans le commerce au détail de cosmétiques via des points de vente non-spécialisés (52 000), suivi des pharmacies (11 000), des salons de coiffure (8 000) et des instituts de beauté (7 000). Le commerce de détail de cosmétiques représente un nombre d'emplois globalement similaire à celui du commerce de meubles et d'équipements du foyer (80 000)<sup>70</sup>.



<sup>64</sup> Esane

<sup>65</sup> Calcul Asterès d'après Esane

<sup>66</sup> Esane

<sup>67</sup> Détails méthodologiques en annexe

<sup>68</sup> Code NAF 4775, « Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé »

<sup>69</sup> Esane

<sup>70</sup> Esane

### Le service client, source de créations d'emplois dans le commerce de détail de cosmétiques en magasins spécialisés

Un même volume de vente dans la distribution en magasins spécialisés de cosmétiques génère près de 70 % de créations d'emplois supplémentaires par rapport aux ventes de cosmétiques en grande distribution. En moyenne, la distribution spécialisée de cosmétiques génère 150 000 € de chiffre d'affaires par emploi (moyenne pour Nocibe, Marionnaud et Sephora, données tribunaux de commerce) contre 269 000 € de chiffre d'affaires par emploi dans la grande distribution (moyenne pour tous types de ventes pour Carrefour, Auchan et Casino, données tribunaux de commerce).

Cet écart peut s'expliquer par les économies d'échelle, une surface et un volume de vente plus grands permettant une rationalisation et une mécanisation accrue. À l'inverse, plus de salariés par volume de vente sont nécessaires dans la distribution spécialisée pour conseiller et informer les consommateurs, par rapport au modèle du supermarché où le client n'est pratiquement jamais en contact avec les vendeurs.

## 3.3 SPÉCIFICITÉS DE L'EMPLOI DANS LA FABRICATION DE COSMÉTIQUES : SALAIRES ÉLEVÉS ET FÉMINISATION

### 3.3.1 SALAIRES ET QUALIFICATIONS DANS LA FABRICATION DE COSMÉTIQUES : PLUS ÉLEVÉS QUE DANS LE RESTE DE L'ÉCONOMIE

**La fabrication de cosmétiques propose des emplois stables, qualifiés et bien rémunérés.** En moyenne, les emplois dans l'industrie des cosmétiques sont plus souvent en CDI que dans le reste de l'économie, ils sont également plus qualifiés et mieux rémunérés.

- **La proportion de CDI est presque 10 points supérieure dans la fabrication de cosmétiques par rapport au reste de l'économie.** 91,8 % des emplois dans la fabrication de cosmétiques<sup>71</sup> sont des CDI, contre 85,0 % en moyenne en France<sup>72</sup> ainsi que dans le reste de l'industrie.
- **Les emplois dans la fabrication de cosmétiques sont nettement plus qualifiés que la moyenne des emplois en France.** Les salariés employés dans la fabrication de cosmétiques sont à 46 % des cadres, à 29 % des techniciens et à 25 % des employés-ouvriers<sup>73</sup>. En moyenne en France, les cadres

<sup>71</sup> FEBEA, « L'emploi et les rémunérations dans les entreprises de la branche des industries chimiques », rapport 2022

<sup>72</sup> Insee, « Les entreprises en France », édition 2021

<sup>73</sup> FEBEA, « L'emploi et les rémunérations dans les entreprises de la branche des industries chimiques », rapport 2022 (cadres, avenant III, techniciens, avenant II, employés-ouvriers, avenant I).

représentent environ 22 % des emplois, les professions intermédiaires 25 %, les employés 26 % et les ouvriers 19 % (plus 7 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs)<sup>74</sup>.

- **Le salaire brut moyen mensuel dans la fabrication de cosmétiques est supérieur de près de 1 000 € par mois à celui des salariés français.** Le salaire mensuel brut moyen dans la fabrication de cosmétiques est de 4 255 €<sup>75</sup>, contre 3 482 € dans le secteur privé et 3 894 € dans l'industrie<sup>76</sup>. À poste équivalent, une fois corrigé de la proportion de cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers dans l'économie française et dans la fabrication de cosmétiques, les salaires sont en revanche globalement similaires<sup>77</sup>.

### 3.3.2 ENGAGEMENT SOCIAL DANS LA FABRICATION DE COSMÉTIQUES : FÉMINISATION DE L'EMPLOI ET INTÉGRATION DES HANDICAPÉS

**Le secteur des cosmétiques se montre en pointe sur les questions sociales, notamment les inégalités professionnelles entre hommes et femmes et le handicap.** Cela se traduit par la proportion importante de femmes dans les entreprises, et par les bons scores obtenus en termes d'inégalités professionnelles, et par une forte proportion de salariés handicapés.

- **Les femmes sont majoritaires dans le secteur des cosmétiques, à l'inverse de la moyenne de l'économie française.** 61 % des effectifs des entreprises de fabrication de produits cosmétiques sont des femmes<sup>78</sup>, une situation atypique puisque l'emploi en France est plutôt masculin, avec 51 % des actifs qui sont des hommes<sup>79</sup>. Dans certains secteurs industriels, la proportion d'hommes est encore plus importante, comme dans l'industrie chimique où elle atteint 62 %<sup>80</sup>.
- **Les entreprises de cosmétiques sont bien classées concernant leur index d'égalité hommes-femmes.** En 2022, l'index d'égalité professionnel entre les hommes et les femmes était de 86 en moyenne en France<sup>81</sup>. Les six plus grandes entreprises de cosmétiques identifiées dans l'index obtenaient une note moyenne de 90,5<sup>82</sup>.

---

<sup>74</sup> Insee, « Emploi, chômage, revenus du travail », édition 2022. Chiffres des personnes en emploi

<sup>75</sup> FEBEA, « L'emploi et les rémunérations dans les entreprises de la branche des industries chimiques », rapport 2021. Le salaire brut a été considéré comme équivalent au salaire de base. Le salaire brut moyen est en fait certainement plus élevé car il n'inclut pas les avantages en nature et les primes

<sup>76</sup> Insee, « Les salaires dans le secteur privé en 2020 », ajustement pour les salaires 2022 effectués par Asterès d'après Insee

<sup>77</sup> Données FEBEA et Insee précédemment utilisées, en considérant que les emplois de technicien dans la fabrication de cosmétiques correspondent respectivement à des postes d'employés et de professions intermédiaires dans la terminologie de l'Insee.

<sup>78</sup> FEBEA, « L'emploi et les rémunérations dans les entreprises de la branche des industries chimiques », rapport 2022

<sup>79</sup> Insee, « Emploi, chômage, revenus du travail », édition 2022

<sup>80</sup> FEBEA, « L'emploi et les rémunérations dans les entreprises de la branche des industries chimiques », rapport 2022

<sup>81</sup> Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, « Les résultats de l'Index de l'égalité professionnelle 2022 »

<sup>82</sup> Index egapro « Rechercher l'index de l'égalité professionnelle d'une entreprise » pour L'Oréal, LVMH, Chanel parfums, Pierre Fabre, Guerlain et Clarins

- **Les entreprises de fabrication de cosmétiques emploient en moyenne plus de salariés handicapés que le reste de l'économie.** En moyenne, 4,2 % des salariés des entreprises de fabrication de cosmétiques sont handicapés<sup>83</sup>, contre 3,5 % des salariés des entreprises privées françaises assujetties à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés<sup>84</sup>.

### 3.3.3 AMÉLIORATIONS POSSIBLES DANS LA FABRICATION DE COSMÉTIQUES : APPROFONDIR L'INTÉGRATION DES FEMMES AUX POSTES DE DIRECTION

**L'engagement indéniable des entreprises de cosmétiques en faveur de la féminisation de l'emploi pourrait être accentué, notamment aux postes les plus élevés.** En moyenne, 92,3 % des femmes sont en CDI dans les entreprises de cosmétiques, contre 94,6 % des hommes<sup>85</sup>. De plus, le salaire de base mensuel médian des femmes est de 3 710 €, contre 3 740 € pour les hommes<sup>86</sup>. Les femmes, bien que fortement présentes aux postes de direction (64 % des cadres sont des femmes), semblent moins nombreuses aux postes de très haute responsabilité : le salaire mensuel de base des 25 % des femmes les mieux rémunérées est de 5 025 €, contre 5 786 € pour les hommes.

---

<sup>83</sup> FEBEA, « L'emploi et les rémunérations dans les entreprises de la branche des industries chimiques », rapport 2022

<sup>84</sup> Dares, « L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2020 et 2021 »

<sup>85</sup> FEBEA, « L'emploi et les rémunérations dans les entreprises de la branche des industries chimiques », rapport 2021

<sup>86</sup> FEBEA, « L'emploi et les rémunérations dans les entreprises de la branche des industries chimiques », rapport 2022

## 4. DEUX SPÉCIFICITÉS DES COSMÉTIQUES : UNE INNOVATION EFFICACE ET DES EXPORTATIONS DYNAMIQUES

La fabrication de cosmétiques présente deux spécificités : un effort d'innovation efficace et une forte orientation vers les marchés extérieurs. Les fabricants de cosmétiques déposent un nombre élevé de brevets au vu des dépenses de R&D engagées. Ils sont également très présents à l'exportation, la fabrication de cosmétiques présentant 15,3 milliards d'euros d'excédent commercial, soit le deuxième plus gros contributeur à la balance commerciale française derrière l'aéronautique. La dépendance du secteur aux exportations, notamment vers la Chine, pourrait cependant se révéler une faiblesse en cas de crise économique ou diplomatique avec ce pays.

### 4.1 INNOVATION DANS LES COSMÉTIQUES : UNE STRATÉGIE EFFICACE

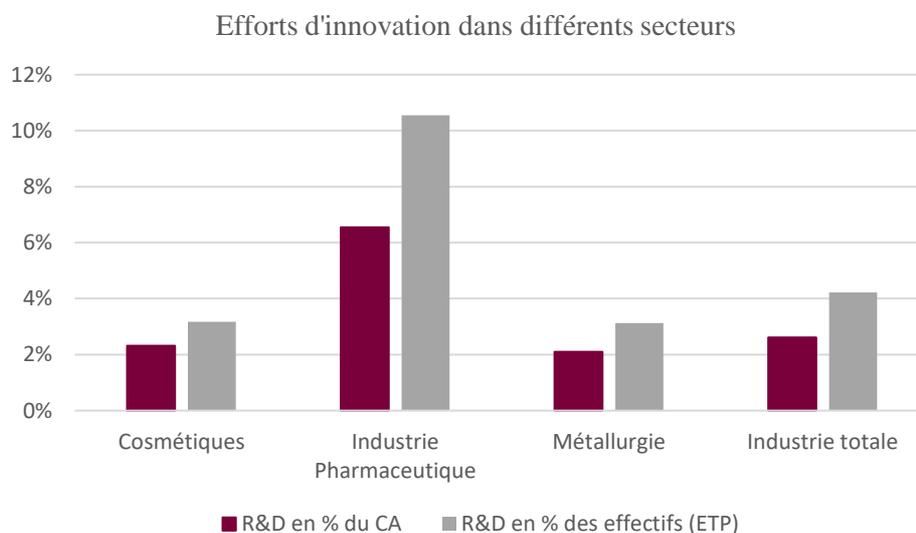
**Les dépenses de R&D dans la fabrication de cosmétiques génèrent un grand nombre de brevets.** L'effort d'innovation du secteur est comparable à celui du reste de l'industrie, mais la fabrication de cosmétiques se distingue par le nombre élevé de brevets déposés au vu des investissements engagés.

- **Les dépenses de R&D de la fabrication de cosmétique sont globalement équivalentes à celles du reste de l'industrie française.** En 2019, les dépenses de R&D de la fabrication de cosmétiques représentaient 2,3 % de son chiffre d'affaires et 3,2 % de ses effectifs étaient dédiés à la recherche<sup>87</sup>. Le secteur consacre moins de moyens à la recherche que l'industrie pharmaceutique par exemple (6,5 % de son chiffre d'affaires et 10,6 % de ses effectifs), mais se situe dans la moyenne de l'industrie française (2,6 % du chiffre d'affaires et 4,2 % des effectifs).
- **En revanche, il est intéressant de noter que les dépenses de R&D de l'industrie cosmétique génèrent en moyenne plus de brevets que des dépenses équivalentes dans des secteurs comparables.** En moyenne, pour 1 million d'euros de dépenses de R&D, l'industrie des cosmétiques dépose 3,7 brevets. Le ratio est de 1,1 brevet pour un million d'euros de dépenses

---

<sup>87</sup> Estimations Asterès d'après Ministère de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche, « état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France », en considérant la moyenne des principaux secteurs industriels.

de R&D dans l'ensemble de l'industrie<sup>88</sup>, avec des écarts importants selon les secteurs : dans la pharmacie, le ratio est de 2,4 brevets pour 1 million d'euros de dépenses en R&D et de 0,7 dans la métallurgie<sup>89</sup>.



## 4.2 EXPORTATIONS DE COSMÉTIQUES : UN ATOUT POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR FRANÇAIS

### 4.2.1 LES COSMÉTIQUES : MOTEUR DES EXPORTATIONS FRANÇAISES

**Les cosmétiques sont un point fort du commerce extérieur français.** La France est le leader mondial des exportations de cosmétiques. Alors que la balance commerciale française est fortement déficitaire, les cosmétiques sont le deuxième secteur dégagant le plus fort excédent commercial après l'aéronautique.

- **La France est de loin le principal exportateur de cosmétiques.** En 2021 (données non encore disponibles pour 2022 en ce qui concerne le classement par pays exportateur), la France était le principal pays exportateur de cosmétiques, avec plus de 15 % des parts de marché mondiales<sup>90</sup>. Les exportations sont en progression constante (hormis un « trou d'air » en 2020 lié à la crise sanitaire) et ont atteint 19,2 milliards d'euros en 2022<sup>91</sup>.

<sup>88</sup> Inpi, recherche Asterès par mots clés pour les seize principaux secteurs de l'industrie.

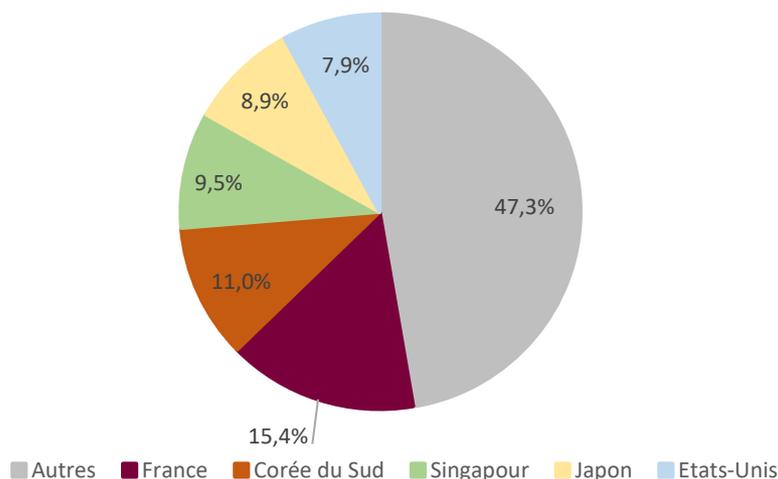
<sup>89</sup> Données 2019, recherche par mots-clés (« cosmétiques », « pharmaceutique » et « métallurgie »), recherche avancée dans la base de données Inpi

<sup>90</sup> World's top exports, Beauty Cosmetics and Skincare Exports by Country. Données uniquement pour la beauté et les soins de la peau

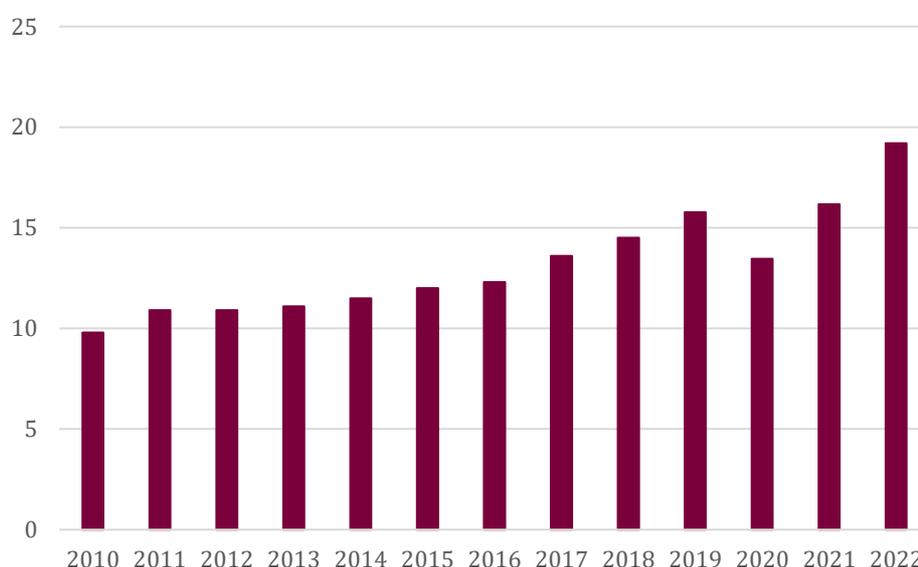
<sup>91</sup> Douanes françaises. Données comprenant la beauté, la parfumerie, l'hygiène, et les soins de la peau et les soins capillaires.

- **Le secteur des cosmétiques est un point fort du commerce extérieur français<sup>92</sup>.** En 2022, la France a dégagé un excédent commercial de 15,3 milliards d’euros dans les cosmétiques, soit le troisième secteur présentant le plus fort excédent après l’aéronautique (22,8 milliards d’euros) et les vins et spiritueux (15,7 milliards d’euros). Viennent ensuite, par ordre d’importance, les secteurs de l’armement (7,3 milliards d’euros<sup>93</sup>), de l’agro-alimentaire (5,6 milliards d’euros) et du cuir-marroquinerie (3,4 milliards d’euros).

Principaux pays exportateurs (2021)



Exportations françaises de cosmétiques (Mds €)



#### 4.2.2 PART DES EXPORTATIONS ÉLEVÉE : UNE FORCE ET UNE FAIBLESSE

**La part élevée des exportations de cosmétiques est une force, mais peut devenir une faiblesse en cas de crise économique ou politique.** La fabrication de cosmétiques françaises est fortement

<sup>92</sup> Données douanes françaises dans ce paragraphe, sauf mention contraire

<sup>93</sup> Chiffre 2021 d’après DG Trésor, Soutien financier aux exportations de défense, 15 février 2022

dépendante de ses clients internationaux, lui permettant de bénéficier de la croissance mondiale, mais ce qui peut se révéler une faiblesse en cas de crise géopolitique ou économique.

- **Les exportations sont essentielles pour le dynamisme de l'industrie des cosmétiques.** Environ 63 % de la production française de cosmétiques est destinée à l'exportation, une part en hausse au cours des dernières années<sup>94</sup>. Les cosmétiques français bénéficient du dynamisme des marchés mondiaux, mais en sont également fortement dépendants.
- **La guerre en Ukraine et de potentielles difficultés sur le marché chinois montrent qu'une forte exposition aux exportations peut être une faiblesse.** En 2022, les exportations de cosmétiques se sont repliées de -35 % vers la Russie et de -46 % vers l'Ukraine<sup>95</sup>, indiquant que les ventes à l'international du secteur peuvent être tributaires des évolutions géopolitiques. La Russie et l'Ukraine ne représentaient respectivement que 1,9 % et 0,5 % des exportations totales en 2021, ce faible poids n'a donc pas impacté significativement les exportations totales de cosmétiques. En revanche, une éventuelle chute des exportations vers la Chine (crise économique, sanitaire ou diplomatique) serait plus pénalisante, car ce pays est le premier client de l'industrie cosmétique française, avec près de 11 % des exportations.

#### Travel retail : un canal de vente significatif pour le secteur

Le travel retail représente environ 6,2 % des ventes mondiales de cosmétiques d'après les estimations d'Asterès. En considérant que le montant total des ventes en travel retail est de 90 milliards de dollars (Allied Market Research, « Global Travel Retail Market Expected to Reach \$153.7 Billion by 2025 »), que les cosmétiques représentent 36,9 % des ventes en travel retail (L'Oréal, « Le marché des voyageurs, un essor continu », Rapport annuel, 2018) et que le marché mondial des cosmétiques est de 537 milliards de dollars (Statista, « Value of the cosmetics market worldwide from 2018 to 2025 »), il est possible d'estimer que le travel retail représente 6,2 % du marché mondial des cosmétiques.

---

<sup>94</sup> Douanes françaises et chiffres de cette étude sur la production de cosmétiques françaises

<sup>95</sup> Données douanes françaises dans ce paragraphe

# MÉTHODOLOGIE

## DÉNOMBREMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR DES COSMÉTIQUES

**Le nombre d'entreprises du secteur des cosmétiques est basé sur les données des tribunaux de commerce.** Le dénombrement des entreprises a principalement été effectué à partir de quatre codes NAF. Les entreprises présentes pour chacun des quatre codes NAF dans les données des tribunaux de commerce ont été vérifiées par mot-clé dans le descriptif de leur activité.

- Matières premières : Estimation du nombre d'entreprises d'après : FranceAgriMer, « Plantes à parfum, aromatiques et médicinales, l'estimation des externalités produites par la filière des PPAM sur des territoires donnés », juin 2020

Une première analyse avait été menée sur les données des tribunaux de commerce, principalement à partir du code NAF 0128, culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques. La recherche avait été complétée avec certaines entreprises appartenant aux codes NAF 0111 (culture de céréales, à l'exception du riz, de légumineuses et de graines oléagineuses), 0113 (culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules), 0115 (culture du tabac), 0119 (autres cultures non permanentes), 0121 (culture de la vigne), 0129 (autres cultures permanentes), 0130 reproduction de plantes), 0161 (activité de soutien aux cultures) ; 45 entreprises retenues. Sur les 14 164 entreprises du secteur agricole initialement sélectionnées, seules 78 semblaient pertinentes suite à une recherche par mot-clé via leur descriptif d'activité. Du fait de la faiblesse du nombre d'entreprises obtenues par cette source, qui ne semble pas correspondre à la réalité, les données de FranceAgriMer ont été retenues.

- 2042 : fabrication de parfums et de produits pour la toilette (869 entreprises retenues sur 912 entreprises sélectionnées)

- 4645 : commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté (2 077 entreprises retenues sur 2 386 entreprises sélectionnées)

- 4775 : commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé (3 393 entreprises retenues sur 3 585 initialement sélectionnées).

L'Oréal, dont le code NAF est 7740, a été ajouté à la liste des entreprises retenues.

Le nombre d'établissements a été estimé à partir des données des tribunaux de commerce. En moyenne, une entreprise du secteur des cosmétiques est composée de 1,8 établissement (en prenant en compte le siège).

## ESTIMATION DE LA TAILLE DES ENTREPRISES DU SECTEUR

**La taille des entreprises du secteur a été déterminée à partir des données des tribunaux de commerce sur le chiffre d'affaires.** Les TPE (très petites entreprises) ont un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros, les PME (petites et moyennes entreprises) ont un chiffre d'affaires compris entre 2 et 50 millions d'euros, les ETI (entreprises de taille intermédiaire) ont un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros et les grands groupes ont un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 milliard d'euros.

## ESTIMATION DE L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

**La variation du nombre d'entreprises est calculée à partir des données Esane.** Les codes NAF 2042, 4645 et 4775 ont été retenus pour les années 2010 à 2020. Pour les entreprises agricoles de plantes destinées aux cosmétiques, l'estimation de l'évolution du nombre d'entreprises a été effectuée à partir

des seules exploitations de lavande et lavandin pour lesquelles les données étaient disponibles (FranceAgriMer, « Plantes à parfum, aromatiques et médicinales, L'estimation des externalités produites par la filière des PPAM sur des territoires donnés », juin 2020).

## ESTIMATION DU NOMBRE DE SALARIÉS

**Le nombre de salariés directs du secteur des cosmétiques a été estimé en croisant plusieurs sources :**

- Le nombre de salariés concernant les matières premières agricoles a été estimé à partir des données des tribunaux de commerce, croisées avec des données FranceAgriMer. Asterès est parti des entreprises de ce secteur sélectionnées sur la base de données Diane à partir des codes NAF et des mots clés (voir méthodologie sur le dénombrement des entreprises). Concernant les entreprises pour lesquelles le nombre de salariés n'était pas renseigné, il a été fait l'hypothèse qu'elles emploient un nombre de salariés équivalent à la moyenne de celles qui avaient renseigné la donnée. Le nombre de salariés par entreprise a été multiplié par le nombre d'entreprises du secteur estimé à partir de FranceAgriMer, « Plantes à parfum, aromatiques et médicinales, L'estimation des externalités produites par la filière des PPAM sur des territoires donnés », juin 2020
- Le nombre de salariés concernant la fabrication de cosmétiques provient de : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, Mesure de la représentativité patronale 2021 par branche professionnelle
- Le nombre de salariés employés dans le commerce de gros de produits cosmétiques provient des données des Esane 2020 pour le code NAF 4645.
- Le nombre de salariés du secteur des cosmétiques travaillant dans la grande distribution a été estimé à partir de la part des ventes de cosmétiques dans les ventes totales de la grande distribution. 6,6 % des ventes de la grande distribution sont des cosmétiques (données Esane pour le code NAF 4711, « Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire » pour obtenir le chiffre d'affaires de la grande distribution et données communiquées par la FEBEA concernant les ventes de cosmétiques en grande distribution). En faisant l'hypothèse que l'emploi dans la grande distribution se répartit en proportion des ventes, le nombre d'emplois du secteur des cosmétiques dans la grande distribution a été estimé en prenant 6,6 % des emplois totaux de la grande distribution (Esane).
- Le nombre de salariés travaillant dans la distribution sélective et monomarque de parfumerie a été obtenu à partir de données Esane pour le code NAF 4775, « Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé ».
- Le nombre de salariés du secteur travaillant en pharmacie et parapharmacie a été estimé en multipliant la part des ventes des pharmacies réalisées sur des produits cosmétiques (ventes de cosmétiques en pharmacies, voir partie sur les différents canaux de distribution et chiffre d'affaires de la pharmacie d'après Esane, code NAF 4773) par le nombre total de salariés en pharmacie (Esane, code NAF 4773, « Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé »).
- Le nombre de salariés du secteur travaillant en salons de coiffure et instituts de beauté a été obtenu de manière analogue. Les données Diane pour ces deux activités (codes NAF 9602 A et B, « coiffure » et « soins de beauté ») ont permis d'estimer la part du chiffre d'affaires réalisé en vente de marchandises par rapport au chiffre d'affaires total. Il a été fait l'hypothèse que les ventes de marchandises de ces entreprises correspondent exclusivement à des ventes de cosmétiques et que

leur nombre de salariés dédiés à cette activité de revente est proportionnel à sa part dans le chiffre d'affaires total. Le nombre de salariés de salons de coiffure et instituts de beauté ont été obtenus via Esane (codes NAF 9602 A et B).

**Les emplois indirects ont été estimés à partir du Modèle d'Impact d'Asterès (MIA).** Ce modèle, basé sur les tableaux « entrées-sorties » de l'Insee, permet d'estimer les effets indirects de l'activité des entreprises sur de multiples variables économiques dont l'emploi. Il a été fait l'hypothèse que le secteur des cosmétiques dans son ensemble, composé d'activités agricoles, industrielles et de service (commerce) correspondait en termes de répartition entre les différentes branches à la moyenne de l'économie française. MIA a été calibré pour calculer les créations d'emplois indirectes pour 10 emplois moyens en France (1,1 million d'euros de consommations courantes et 169 000 € d'investissements), ce qui a ensuite été rapporté aux 177 000 emplois directs du secteur des cosmétiques. Le modèle MIA a permis de détailler ces créations d'emplois indirectes parmi les 36 secteurs principaux de l'économie française.

## ESTIMATION DES INVESTISSEMENTS EN R&D

**Les dépenses et les effectifs de R&D du secteur des cosmétiques comme du reste de l'économie sont issus du Ministère de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche,** « état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France »<sup>96</sup>. Les données n'étant pas spécifiées pour le secteur des cosmétiques, Asterès s'est basé sur les données de la chimie, en considérant que l'effort moyen de R&D est similaire dans le secteur des cosmétiques comme dans le reste de la chimie.

De façon à étayer cette hypothèse, Asterès a comparé l'effort de R&D de deux grandes entreprises de la chimie et des cosmétiques (L'Oréal et Arkema). Les dépenses de R&D rapportées au chiffre d'affaires semblent légèrement supérieures dans les cosmétiques, mais la part des salariés dédiés à la recherche semble supérieure dans la chimie. L'hypothèse d'un effort d'innovation globalement semblable dans les cosmétiques et la chimie semble donc validée.

	Dépenses R&D / CA	Effectifs R&D / effectifs totaux
L'Oréal <sup>97</sup>	3,3 %	4,7 %
Arkéma <sup>98</sup>	2,6 %	7,9 %

<sup>96</sup> [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eestr/FR/EESR15\\_Annexe\\_2/la\\_r\\_d\\_en\\_france/](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eestr/FR/EESR15_Annexe_2/la_r_d_en_france/)

<sup>97</sup> <https://www.loreal.com/fr/science-et-technologie-beaute/recherche-innovation-au-service-beaute/>  
<https://www.loreal-finance.com/fr/communiquer/resultats-annuels-2019>

<sup>98</sup> <https://www.arkema.com/global/fr/innovation/>  
<https://www.arkema.com/global/fr/arkema-group/profile/>

# BIBLIOGRAPHIE

- Agefiph et FIPHFP, « Les personnes handicapées et l'emploi », juin 2019
- Bloomberg gender-equality index 2023
- Dares, « L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2020 et 2021 »
- Diane (données des tribunaux de commerce)
- Direction Générale des Entreprises, Le 4 pages de la DGE, n°88, juillet 2019
- « Données économiques relatives à l'impact de la Stratégie pour une Chimie Durable (CSS) sur la filière des huiles essentielles », février 2022, document rédigé par les principaux acteurs de la profession
- Douanes françaises
- Eugénie Briot, « La fabrique des parfums, naissance d'une industrie du luxe », éditions Vendémiaire, 2015
- Esane
- FEBEA, « L'emploi et les rémunérations dans les entreprises de la branche des industries chimiques », rapport 2022
- Fevad, « Bilan du e-commerce en France : Les Français ont dépensé près de 147 milliards d'euros sur internet en 2022 », 7 février 2023
- FranceAgriMer, « Plantes à parfum, aromatiques et médicinales, L'estimation des externalités produites par la filière des PPAM sur des territoires donnés », juin 2020
- Index egapro, « Rechercher l'index de l'égalité professionnelle d'une entreprise »
- Insee
- Insee, « Les salaires dans le secteur privé en 2020 »
- Insee, « Les entreprises en France », édition 2021
- Insee, « Emploi, chômage, revenus du travail », édition 2022
- Insee, « Été 2022 : une fréquentation touristique au-dessus de son niveau d'avant-crise », 11 octobre 2022
- Kantar : 7 réalités sur le parcours d'achat beauté en France, avril 2019
- Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, Mesure de la représentativité patronale 2021 par branche professionnelle
- Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, « Les résultats de l'Index de l'égalité professionnelle 2022 »
- Novethic, « Cosmétiques : les grandes marques mettent le cap sur la durabilité », 26 mars 2021
- Premium beauty news, « En 2026, 30% des achats mondiaux de cosmétiques se feront en ligne », 14 septembre 2021
- World's top exports, Beauty Cosmetics and Skincare Exports by Country